

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 JUILLET 2020**

**Présents** : Mrs CAULET Philippe, CORTEMBOS Alain, DELAROCHE Alain, DEVANLAY Roger, JAMMES Hervé, LAFABRIE Jérôme, MAGNAC Bernard, NOUZIERES Alain, Mmes BOYAVAL Fabienne, DELPORT Dominique, JOULAUD DUBRUILLE Chantal

**Absents** :

**Absent représenté** :

**Secrétaire de séance** : Dominique DELPORT

Monsieur le Maire demande à rajouter un point (emploi saisonnier) à l'ordre du jour, le conseil municipal donne son accord.

**ADHESION AU CAUE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal, la commune doit renouveler son adhésion au CAUE.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du LOT est un organisme public qui contribue, à l'échelle du Lot et dans ses champs de compétences, à la solidarité entre territoires en matière d'ingénierie technique et culturelle.

Il peut être consulté gratuitement par les collectivités comme les particuliers pour toute question concernant l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement, la planification, le paysage, le patrimoine, ...

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que la commune d'AUTOIRE adhère au CAUE comme elle le faisait auparavant, le montant de la cotisation est fonction du nombre d'habitants, la commune d'AUTOIRE se situe dans la tranche de 1 à 700 habitants.

**DESIGNATION REFERENT AGEDI**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de son élection en date du 15 mars 2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'AGEDI, un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

Monsieur Philippe CAULET est désigné comme délégué de la commune d'AUTOIRE au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.G.E.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.

**DESIGNATION REFERENT CNAS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune adhère au CNAS (Centre National d'Action Sociale) depuis le 1er janvier 2016.

Suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner des nouveaux délégués pour la collectivité.

Madame Fabienne BOYAVAL conseillère municipale en qualité de déléguée élu

Madame Sylvie PESTEIL secrétaire de mairie en qualité de déléguée agent

**DESIGNATION CORRESPONDANT DEFENSE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que suite au renouvellement du Conseil Municipal il convient de désigner un correspondant Défense.

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les services des forces armées, le Ministère de la Défense, les élus et les citoyens.

Le correspondant sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne ou le recensement.

Monsieur Bernard MAGNAC est désigné correspondant Défense

#### **HABILITATION RETRAIT COURRIER POSTE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale qu'il est nécessaire que des personnes soient désignées pour le retrait du courrier à la poste, notamment pour les courriers recommandés ou les colis.

Monsieur Alain NOUZIERES  
Madame Chantal DUBRUILLE  
Monsieur Hervé JAMMES  
Monsieur Roger DEVANLAY  
Monsieur Alain DELAROCHE

Sont désignés pour être habilités pour le retrait du courrier à la Poste.

#### **POINT SUR LA REFLEXION DE L'AMENAGEMENT DU SITE DES POUBELLES ROUTE DE SAINT-CERE ET A FROUGE**

Après avoir fait des recherches sur ce qui était proposé à la vente en terme de brise vue, Dominique DELPORT suggère différents modèles, il faut maintenant réfléchir sur le choix.

Il faudra prévoir de castiner le sol et de le goudronner.

#### **TRAVAUX TOITURE ABRI BUS (A COTE DU CIMETIERE)**

La couverture de l'abri bus est à reprendre, Monsieur le Maire a fait faire un devis à l'entreprise JAUZAC, devis d'un montant de 3 763.37 €, il a demandé également un devis à l'entreprise CANCE, on attend de le recevoir.

#### **CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITE**

AUTOIRE connaît, depuis le mois de juin un afflux de monde, il y a beaucoup de visiteurs ce qui génère un accroissement de travail pour la surveillance des parkings,

Monsieur le Maire propose de créer un poste supplémentaire d'adjoint technique, pour la saison touristique 2020, afin de venir renforcer l'effectif actuellement en place.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Il faut prévoir d'importants travaux d'entretien à l'Eglise (toiture, crépis et nettoyage des escaliers), Monsieur le Maire propose, afin d'économiser sur le nettoyage, d'organiser une journée avec les élus pour que chacun participe à la remise en état des escaliers.  
Concernant les travaux d'entretien du bâtiment, un technicien des services des Bâtiments de France s'est rendu sur place et a fait un constat des travaux à réaliser.  
Plusieurs devis vont être demandés ainsi que des demandes d'aides et de subventions.
- Le devis de l'entreprise JAUZAC d'un montant de 374.90 € pour les travaux de zinguerie du lavoir a été signé, comme convenu la fourniture et la pose de 4 liens en chêne pour stabiliser la charpente du lavoir ne sont pas facturées (réalisé sur le marché).

- Suite à la demande de Madame Aoustin locataire du studio, pour changer les radiateurs et installer une climatisation, un devis pour un climatiseur réversible a été demandé à l'entreprise GEVREY, il s'élève à 3 967.02 €.  
Il est nécessaire de changer le système de chauffage car se sont actuellement des vieux radiateurs électriques qui consomment beaucoup d'électricité.  
Par la même occasion, un devis a été fait pour une climatisation réversible pour la salle des mariages (3 917.45 €).
- Des travaux pour le renouvellement de la canalisation d'eau sont à réaliser sur le réseau d'eau entre les serres d'AUTOIRE et la maison de Michel FOUILHAC, un devis a été demandé à l'entreprise TPJ et à l'entreprise AUDUBERT.  
Les travaux devront être fait avant que le DEPARTEMENT refasse la route.
- Dominique DELPORT signale que lorsqu'elle va sur le chemin de la cascade, elle ramasse régulièrement des saletés laissés par les promeneurs. Elle demande s'il serait possible de mettre des panneaux de sensibilisation. Monsieur le Maire indique que pour cela il faut entrer en contact avec le DEPARTEMENT.
- Alain NOUZIERES fait part d'une proposition de la FDEL d'enterrer les réseaux à Frouges, vu le coût pour la commune (86 542 euros), cette opération ne sera pas réalisée.
- Philippe CAULET signale que les véhicules qui sortent du parking du bas ont tendance à trop s'avancer ou à couper la route, il demande s'il serait possible de mettre un stop ou un « cédez le passage ».
- Le stationnement des clients de l'hôtel devient problématique, Monsieur le Maire rappelle que les véhicules des clients de l'hôtel doivent stationner au parking, or trop de voitures sont garées sur le parking résidents ou dans les Gauzinies et empêchent les habitants d'AUTOIRE de stationner. Le conseil municipal va réfléchir à une solution si les clients ne stationnent pas au parking.
- Les problèmes de connexions et de réseaux des téléphones mobiles étant récurrents sur AUTOIRE, Philippe CAULET émet la possibilité de faire un modèle de courrier que chaque habitant rencontrant des soucis de réseau enverrait à son fournisseur de façon à ce que l'opérateur en question intervienne rapidement, il est urgent qu'AUTOIRE soit mieux desservi en terme de réseau mobile.

*Vu le Maire, Alain NOUZIERES*